

BILLY infos



Scolarité

C'EST LA RENTRÉE!

P.4 à 7



Service public

Le funérarium municipal
est ouvert

p.11



Santé

La municipalité agit
pour la population

p.12



Sports

Un service aux offres
pluridisciplinaires

p.15

ÉTAT CIVIL

Naissances

Lyna Avignon Belhacel, le 25/07 à Lens ;
Alessio Misioerek, le 31/07 à Lens ;
Lyam Mulier, le 02/08 à Lens ;
Gabriel Delanghe, le 04/08 à Billy-Montigny ;
Irys Braeckman Duhamel, le 04/08 à Lens ;
Prisca Kuisseu Ngako, le 06/08 à Lens ;
Timéo Dubocage, le 11/08 à Seclin ;
Timothé Epernon, le 12/08 à Lens ;
Elise Saniez, le 26/08 à Arras ;
Nayla Adam Abakar, le 27/08 à Arras ;
Leya Jaafari, le 27/08 à Lille ;
Jannat Boularbah, le 31/08 à Lens ;
Victoria D'Hollander, le 31/08 à Lambres

Mariages

Ludivine Cabuzel
et Jean-Rémy Chazal, le 02/08 ;
Audrey Beauvisage
et Jonathan Morlet, le 16/08 ;
Elodie Cadiou et Mickaël Leroy, le 16/08

Décès

Serge Radosz, 78 ans.
Paulette Sagot veuve Clerget, 99 ans.
Lysiane Legrand ép. Turpain, 61 ans.

Hommage

Au revoir Lysiane



C'est avec une profonde tristesse, que nous avons appris le décès de notre collègue Lysiane Turpain, survenu en août dernier des suites d'une longue maladie. Lysiane était agent d'entretien à la ville depuis mars 2011, et était très appréciée auprès de la municipalité et de tous ses collègues. Notre journal se joint à la municipalité pour présenter à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.

INFOS PRATIQUES

Colis aux demandeurs d'emploi

Chaque année, la municipalité offre un colis aux demandeurs d'emploi pour les fêtes de fin d'année. A cette occasion, les bénéficiaires doivent s'inscrire au CCAS - 39 rue de Rouvroy, du 1^{er} octobre au 10 novembre, dernier délai.

Changement important pour les rendez-vous C.A.F.

Dorénavant, pour les rendez-vous C.A.F., vous devez impérativement vous connecter à votre compte allocataire. Si vous n'en aviez pas, il faut en créer un. Pour cela, il faut votre numéro de Sécurité Sociale et une adresse mail valide.

Ducasse d'automne

La ducasse d'automne qui aura lieu du **18 AU 26 OCTOBRE**, prendra ses quartiers place Mathieu.



Accueils de loisirs

Du **20 AU 31 OCTOBRE**
Inscriptions sur le site ou sur l'application « my perischool », jusqu'au 4 octobre, avec le code commune CZVRVNT.
Contact : 06 72 57 75 76.

Cimetière

- A l'occasion de la Toussaint, le nettoyage et l'entretien des tombes devront être terminés pour le 29 octobre. Après cette date, aucun dépôt de matériaux, pierre, ne sera toléré. De plus, il est interdit aux entrepreneurs marbriers de construire des caveaux ou de poser des monuments du 31 octobre au 4 novembre inclus.
- Les horaires d'hiver seront appliqués à compter du 4 novembre : du lundi au dimanche de 8^h30 à 17^h jusqu'au 31 mars.

Pour information :

« Chaque année, la mairie recense les concessions venues à échéance. A cet effet, afin d'avertir les héritiers, un écriteau est apposé sur la concession. Si tel est le cas, veuillez-vous rapprocher au plus vite des services municipaux ».

Aide gratuite au transport motorisé

Cette année encore, la municipalité vous propose l'aide gratuite au transport motorisé pendant la période de la Toussaint. Le but étant d'aider les personnes ayant des difficultés à se déplacer pour fleurir la tombe de leurs proches.

La voiturette sera disponible du jeudi 30 octobre au samedi 1^{er} novembre de 9^h à 12^h et de 14^h à 17^h.

Passage à l'heure d'hiver

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu le dernier week-end d'octobre. On changera les horaires dans la nuit du **SAMEDI 25 OCTOBRE** au **DIMANCHE 26 OCTOBRE**

A 3^h du matin, il sera 2^h.
Nous gagnerons 1^h de sommeil !

Sommaire

- **P.4 et 6** : Rentrée des classes, la municipalité impliquée dans la réussite.
- **P.7** : Les écoles municipales reprennent du service.
- **P.8 et 9** : Programmation culturelle ; notez dans vos agendas
- **P.10** : Il y a 81 ans, notre ville était libérée
- **P.11** : Le funérarium municipal est en service
- **P.12** : La municipalité agit pour la santé
- **P.13** : Urbanisme, des travaux pour améliorer le cadre de vie
- **P.15** : Ça déménage chez les sportifs !
- **P.16** : Nouveaux commerçants
- **P.17** : Les premiers pas dans la vie civique
- **P.18** : Votre médiathèque rejoint le réseau de la CALL
- **P.19** : Tribunes libres

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Chers billysiennes, chers billysiens,

Voilà un mois que les enfants ont repris le chemin de nos écoles. Encore une fois, tous les moyens ont été mis par la municipalité pour que les élèves, les enseignants, les ATSEM puissent aborder l'année scolaire dans les meilleures conditions. Grande nouveauté cette année, la mise à disposition d'un troisième lieu de restauration dédié aux enfants de maternelles. Nos écoles municipales de danse et de musique ont également repris du service et enregistrent toujours plus d'inscriptions.

La culture a aussi fait sa rentrée. Retrouvez la programmation de la médiathèque et de l'espace culturel Léon Delfosse mais aussi, celle de la fête de la Sainte Barbe, tradition chère à la mémoire de nos mineurs.

Nous continuons d'œuvrer pour favoriser l'accès à la santé pour notre population. A ce titre, nous avons co-organisé avec Filieris une journée dédiée à la prévention et au suivi médical dont a bénéficié un bon nombre d'habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture.



*Votre Maire,
Bruno Troni*

C'est une nouvelle rentrée scolaire qui commence pour nos jeunes billysiens ! Professeur(e)s et élèves, de la maternelle au collège se sont retrouvés le lundi 1er et mardi 2 septembre afin d'entamer une nouvelle année scolaire. Si pour certains élèves, ce fut une nouveauté, pour d'autres ce fut l'occasion de revoir leurs camarades. Bruno Troni, Maire, et le conseil municipal étaient également présents dans les écoles pour souhaiter aux élèves, aux enseignant(e)s, aux ATSEM et aux AESH une année pleine de réussite.



Une municipalité impliquée dans la scolarité

La municipalité est consciente de l'importance de l'éducation. Ainsi le budget dédié aux affaires scolaires n'est jamais revu à la baisse.

Les élèves des écoles maternelles, primaires et du collège ont reçu un kit de fournitures scolaires gratuit, offert par le maire et les élus de la municipalité et ce, pour la 8ème année consécutive.

Mis en place en 2017 à Billy-Montigny dans le cadre de la politique de solidarité, ce service permet aux familles d'alléger considérablement leurs dépenses. Cela commence d'ailleurs à être proposé dans les communes voisines depuis quelques années.

C'est aussi le moment pour les CM2 de recevoir leur dictionnaire qui les aideront tout au long de leur parcours.



KIT DE FOURNITURES RENTRÉE 2025

Maternelle : 530€

Primaire : 8 650€

Collégiens : 6 425 €

Dictionnaires pour les CM2: 2 120 €



Un confort quotidien à l'école

Une attention particulière est accordée au confort des élèves, enseignant(e)s et ATSEM des classes de maternelles, dès lors que les écoles ont pu bénéficier de constructions récentes ou de rénovations.

Depuis 2023, en remplacement des TBI (Tableau Blanc Interactif), les classes sont équipées d'un nouvel outil numérique favorisant la communication et l'apprentissage : L'ENI (L'Écran Numérique Interactif). Relié à

un ordinateur, cet écran permet aux professeur(e)s de travailler de manière plus ludique avec leurs élèves.

L'école Louise Michel et l'école Voltaire-Sévigné ont également pu être équipées de tablettes, considérées comme un cahier virtuel pour les élèves. La tablette est un nouvel allié éducatif pour l'enfant, elle lui permet d'apprendre de manière plus intuitive et en autonomie.

**INVESTISSEMENT
EN MATÉRIEL
INFORMATIQUE (ENI,
TBI, TABLETTES)
depuis 2011 : 239 565€**

Ces outils ont été
cofinancés par le
département

**BUDGET RÉSERVÉ
à chaque directrice :
200 €**

à chaque écolier de
maternelles: 20 €
à chaque enfant de
primaires: 20 €



Afin d'assurer la sécurité et le bien être de nos jeunes billysiens, les ASVP continuent de surveiller les entrées et sorties devant les écoles.

Depuis le 1er juillet, pour protéger les plus jeunes, l'interdiction de fumer dans les lieux publics s'est étendue à des espaces extérieurs fréquentés par les enfants et les adolescents dont les abords des écoles et leurs parvis, y compris le collège.



Restaurant scolaire

Mieux accueillir les demi-pensionnaires

En 2018, la municipalité avait entrepris d'augmenter la capacité d'accueil des élèves demi-pensionnaires par le biais de travaux au restaurant scolaire « Au Pain d'Alouette » ainsi que la création d'une antenne au centre de loisirs. Cette année, les élus voient toujours plus grand.

Un nouveau restaurant scolaire a vu le jour sur le site de l'ancien presbytère, près de l'école Doisneau. Le chantier démarré cet été s'est terminé pour la rentrée 2025, dans le but d'offrir un meilleur accueil et une meilleure qualité du service de restauration aux élèves comme au personnel.



CANTINE MATERNELLES
coût du nouveau matériel, vaisselle, nouveau programme de maintenance : 17 850 €

Les enfants ont alors pu profiter d'un repas cuisiné avec des produits frais par un chef cuisinier servi dans une nouvelle vaisselle au sein ce nouveau lieu. Soucieux du budget serré de certaines familles, la municipalité a voté au conseil

municipal une nouvelle aide : le repas à 1€.

Cette aide, soumise à des conditions de ressources, permet à un plus grand nombre l'accès à une nourriture saine et équilibrée.



Pour inscrire votre enfant au **RESTAURANT SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET LES MERCREDIS PERMANENTS**, rendez vous sur l'application MyPérischool avec le code commune **CZVRVNT**.

Paiement immédiat en ligne et sécurisé de vos inscriptions par carte bleue. Règlement par chèque et en espèces en mairie. Transmettez vos pièces justificatives depuis l'application avec une simple photo.



Centre de loisirs

Inscriptions jusqu'au 3 octobre pour les vacances de Toussaint (du 20 au 31 octobre), sur My péris'chool avec le code commune CZVRVNT.

Contact : Catherine Hantute
au 06 72 57 75 76.

Écoles municipales

Le rythme dans la peau !

Les établissements scolaires ne sont pas les seuls à effectuer leur rentrée, c'est aussi le cas de l'école municipale de musique et de poterie et de l'école municipale de danse !

Musique et poterie

Ode à la découverte

Ce mercredi 10 septembre, lors des portes ouvertes, l'école municipale de musique et de poterie Léo Ferré, a accueilli petits et grands. A cette occasion les participants ont pu rencontrer le directeur, Monsieur Patrick Guerlet, et l'équipe pédagogique.



Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont pris connaissance des lieux et des différents cours enseignés.

Si certains ont pratiqué divers instruments, d'autres ont essayé la poterie, révélant en chacun l'artiste qui sommeille.

Accessible à tous, l'école veille à ce que chaque élève soit accompagné afin de progresser en s'épanouissant dans la pratique d'un ou plusieurs instruments.

Bruno Troni, Maire, Laure Avit, adjointe au Maire déléguée à la culture, et d'autres élus étaient présents pour constater le succès de cette journée.

Pour toutes inscriptions ou tous renseignements, des permanences ont lieu aux horaires suivants :

- Mercredis de 8^h30 à 12^h et de 14^h à 17^h
- Jeudis de 14^h à 17^h

Espace culturel Léo Ferré av. de la Fosse 2
Téléphone : 03 21 76 03 88 ;
Mail : ecole.musique@billy-montigny.fr



Danse

Retour sur les planches

Mardi 9 septembre, jour de reprise des cours pour l'école municipale de danse qui a fêté ses 40 ans en juin dernier.

Les cours de danse commencent dès l'âge de 4 ans avec l'éveil corporel. D'autres cours comme la danse moderne, contemporaine, danse classique et modern jazz pour les adultes sont également proposés.



Pour tous renseignements :

Salle le Khoréa, rue Marie Ampère
Téléphone : 03 21 76 24 78
Mail : lekhorea@outlook.fr

Notez dans vos agendas

Médiathèque Nelson Mandela

Un dernier trimestre très animé !

Après avoir célébré ses 10 ans en grandes pompes, l'équipe de la médiathèque a préparé une très large programmation pour son public. Ne manquez pas ces nombreux rendez-vous !

« Club Gigi »

« Voyage à travers les contes »
Séance de Lecture et atelier ludique pour les tout-petits animés par Carine et Gigi la girafe !
MERCREDI 8 OCTOBRE, 10h30
0-5 ans. Sur réservation

Atelier créatif Scrapbooking

Spécial « Octobre rose »
Après-midi créative animé par Sabine, animatrice Scrap
Public adulte à partir de 14 ans
SAMEDI 4 OCTOBRE, 14h

Atelier parents-enfants « Création de contes »

avec le conteur François Griffault
Autour de petits jeux de contes et d'improvisation, viens imaginer tes histoires
Public à partir de 6 ans
SAMEDI 11 OCTOBRE 10h

Spectacle

« Tempête de contes »

Contes et musique avec le conteur François Griffault
Un tour de contes comme un tour du monde !
SAMEDI 11 OCTOBRE 14h30
Pour toute la famille
à partir de 5 ans



Ciné samedi « Flow »

Dans le cadre du mois du film d'animation
SAMEDI 18 OCTOBRE, 15h
Durée 1h25, tout public

Spectacle

« Danser à l'oreille des mots »

Compagnie Marie Lecocq
Quand la poésie s'habille de musiques, des gestes et d'images
Spectacle participatif
MERCREDI 22 OCTOBRE 10h30
Public 3/6 ans



Halloween

Lecture Partie

JEUDI 23 OCTOBRE 15h
6-10 ans

Anim'Ados

Carte du ciel « Spécial Astrologie »

SAMEDI 25 OCTOBRE 14h30
A partir de 10 ans

Loup-Garou « Halloween »

Jeu de rôle à partir de 10 ans
VENDREDI 31 OCTOBRE 14h30

« Club Gigi »

Séance de Lecture et atelier ludique pour les tout-petits
MERCREDIS 5 ET 12 NOVEMBRE, 10h30
0-5 ans. Sur réservation



« Culture Club »

Venez partager vos coups de coeur culturels, musiques, livres ou cinéma
SAMEDI 8 NOVEMBRE 14h15
A partir de 14 ans

Tournoi de jeux vidéo

Samedi numérique
SAMEDI 15 NOVEMBRE 14h30

Anim'ados

Spécial Jeu'double

(découverte du doublage)
Viens te mettre dans la peau d'un comédien de voix-off
à partir de 11 ans
SAMEDI 22 NOVEMBRE 14h30



Léon Delfosse

La saison culturelle est ouverte !

Après une pause estivale, l'espace culturel Léon Delfosse est prêt à démarrer sa saison culturelle.



Traditions

Célébrons la Ste Barbe !

VENDREDI 28 NOVEMBRE 19h
Spectacle « Parler et Parlache » avec l'association Théâtrale Patoisante A la salle Léon Delfosse

SAMEDI 29 NOVEMBRE 10h30/11h30
Atelier de musique avec Gémuzik Au centre Pablo Picasso Enfants de 6 mois à 6 ans

SAMEDI 29 NOVEMBRE, 15h
Spectacle humoristique patoisant « Perds pas l'Nord » interprété par Nénesse Public adulte à partir de 12 ans

MERCREDI 3 DÉCEMBRE
Atelier Récup'Art 9h30/11h30 Maison de l'Enfant Rue Jean Rostand

Atelier de musique avec Gémuzik 13h30/16h30 Maison de l'Enfant enfants de 3 ans à 11 ans

Atelier dessin « Ombres et Lumières » 14h30 à la Médiathèque

Cavalcade Départ Maison de l'enfant vers la Mairie à 17h15

Dictée du Ch'ti 18h à la salle Pablo Picasso 18h30 Ch'Ti Benjamin suivi du partage du briquet

Toutes les animations sont gratuites. Réservations en mairie et en médiathèque.

SEMAINE BLEUE

Spectacle cabaret thème des années 80

JEUDI 2 OCTOBRE à 14h30.à l'espace culturel Léon Delfosse Ouverture des portes à 14h Durée 1h30 avec entracte (goûter durant l'entracte).

Séance de cinéma

VENDREDI 3 OCTOBRE à 14h30 à l'espace culturel Léon Delfosse « En fanfare » avec Pierre Lottin, Benjamin Lavernhe, Sarah Suco...

Réservations en mairie

Concert Sainte Cécile

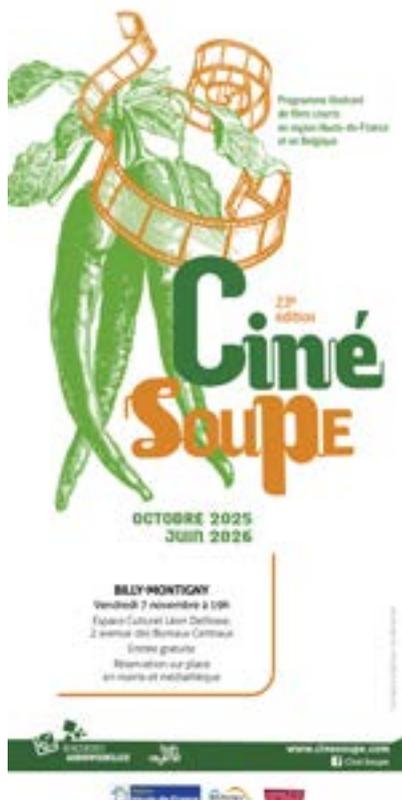
VENDREDI 21 NOVEMBRE, 20h Ouverture des portes à 19h30 Espace culturel Léon Delfosse La municipalité est heureuse de vous inviter à célébrer la Sainte Cécile lors d'un concert gratuit avec l'Harmonie de Rouvroy et des élèves de l'école municipale de musique Léo Ferré.

Entrée libre.

Séance de Cinésoupe

VENDREDI 7 NOVEMBRE, 19h Espace culturel Léon Delfosse Pour sa 23^e saison, Ciné Soupe vous a concocté un savoureux mélange de films courts : une pincée de relations humaines, un zeste de sujets de société, le tout relevé par des paysages à couper le souffle... une recette unique, entre douceur, intensité, surprises et émotions. Laissez-vous surprendre par un menu cinématographique aux mille saveurs, à déguster en toute convivialité autour d'un bon bol de soupe !

Gratuit sur réservation en Mairie ou en Médiathèque. Billetterie sur place le jour même.



Commémoration

Il y a 81 ans, notre ville était libérée

C'est en présence d'une large délégation municipale, des gardes d'honneur de Lorette, des porte-drapeaux et de représentants d'associations locales, que notre maire, Bruno Troni, a procédé aux différents dépôts de gerbes, afin de rendre hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Le 2 septembre 1944, les premiers véhicules militaires alliés pénètrent dans Billy-Montigny où la population est à la fois soulagée et enthousiaste. Soulagée par l'arrivée de ces soldats des forces alliées portant avec eux la certitude que les atrocités nazies vont enfin cesser. Mais, elle a à regretter la perte de plus de 150 des siens, fusillés ou déportés.

Ces quatre années d'occupation allemande ont été très difficiles pour la population. Malgré cela, elles seront renforcées par des

valeurs de liberté et de solidarité en organisant la Résistance. L'une des principales actions est la grande grève patriotique et revendicative menée par la corporation minière du 26 mai au 10 juin 1944. Celle-ci fit perdre 500 000 tonnes de charbon à la machine de guerre allemande.

Le premier hommage eut lieu sur la stèle des époux Heller. Photographes, ces deux résistants billysiens avaient caché 21 aviateurs américains, anglais, canadiens et australiens, ce qui leur a valu, plus tard, les honneurs du président américain Dwight Eisenhower. Ensuite le cortège s'est rendu au carré des fusillés (cimetière), au monument aux morts et à la stèle des victimes civiles (rue E. Dolet).

Dans son discours, Bruno Troni a rappelé que l'histoire se répète malheureusement avec les conflits entre l'Ukraine et la Russie, Israël et la Palestine et bien d'autres... Il a ajouté combien le devoir de mémoire était important dans notre ville.



FUNÉRARIUM MUNICIPAL



LA MÉMOIRE EXPOSÉE

« Billy-Montigny libérée », l'exposition réalisée à la médiathèque Nelson Madiba Mandela fut inaugurée le 2 septembre, jour du 81ème anniversaire de la libération de la ville, par Bruno Troni, Maire, et le conseil municipal.

Cette exposition a retracé le parcours des résistants communistes billysiens qui furent fusillés ou déportés pendant la Seconde Guerre mondiale. Des documents, photos, objets et film d'archives étaient présentés afin de découvrir les différentes opérations menées mais aussi rendre hommage aux résistants. Parmi eux, les époux Heller,

Georges et Yvonne Capelle dont de nombreux documents ont été retrouvés : extraits de registres, cartes d'identité, pages de journaux. Une tenue de déportée était également soigneusement exposée. D'autres résistants furent mis à l'honneur cette année : les 14 billysiens ayant participé à l'opération Maquis des Ardennes et fusillés à la citadelle d'Arras le 14 juin et 21 juillet 1944. Un autre résistant billysien a été tué le 14 juin 1944 au cours d'un engagement avec les allemands.

Durant cette exposition, des affiches prêtées par l'association «Femmes tout simplement» ont permis à la population de découvrir la vie pleine de combats de Martha Desrumaux. Figure du mouvement ouvrier et de la résistance intérieure française, elle fut militante syndicale de la CGT et cadre du parti communiste français. Elle sera déportée dans le camp de concentration de Ravensbrück pendant la guerre et reviendra le 14 avril 1945.

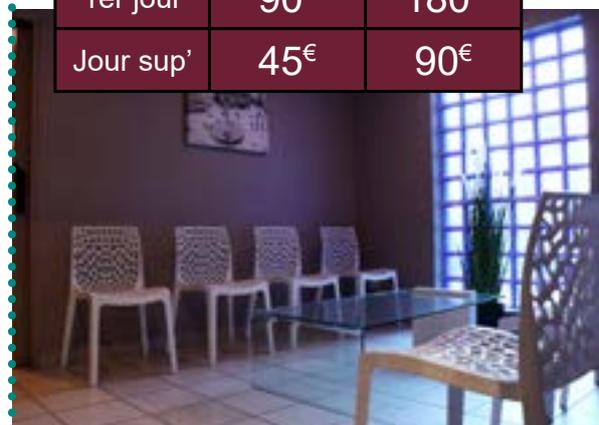
Les billysiens, les élèves d'écoles primaires et du collège ont ainsi pu se rendre à cette exposition et prendre conscience des événements qui se sont déroulés dans notre commune, il y a maintenant 81 ans.



Afin d'améliorer les services publics rendus à la population billysienne, la Municipalité a décidé de reprendre en gestion municipale le funérarium, situé rue de l'Égalité à Billy-Montigny.

Après quelques travaux (peintures, climatisation, nettoyage), le funérarium est de nouveau ouvert depuis le 1er septembre 2025. Ce service est accessible aussi bien aux Billysiens qu'aux habitants des communes avoisinantes.

Tarifs	Billysiens	Extérieurs
1er jour	90€	180€
Jour sup'	45€	90€



Rue de l'Égalité
 Contact : Mairie - Service : Etat Civil
 Tel : 03 21 13 81 13 (poste 211)
 Mail : etat.civil@billy-montigny.fr

Santé

Agir pour la santé sur plusieurs fronts

Dans le cadre de sa politique de santé, la municipalité s'est associée avec Filieris pour organiser un parcours santé gratuit et ouvert à tous. Une vingtaine de personnes volontaires ont ainsi participé à 7 ateliers de dépistages, de conseils ou encore de vaccination.

Comme ils l'ont toujours fait, les élus entendent poursuivre leurs actions dans ce domaine.



De la prévention

Un centre de vaccination, se tient le 1^{er} mardi de chaque mois : **7 OCTOBRE, 4 NOVEMBRE ET 2 DÉCEMBRE**, à la Maison de l'Enfant de 10^h à 11^h30 sans rendez-vous, sans avance d'argent, sans prescription médicale et pour toutes les personnes à partir de 6 ans. Pensez à apporter votre carte vitale et votre carnet de vaccinations.

Une permanence d'information à la vaccination aura lieu le **MARDI 14 OCTOBRE** de 10^h à 11^h au centre Pablo Picasso.

Octobre Rose

Atelier créatif à la médiathèque

SAMEDI 4 OCTOBRE à 14h

Création d'un marque page en scrap.

Public adulte à partir de 14 ans.

Sur réservation à la médiathèque

ou au 03 21 49 08 59



Sortie à vélo organisée par le CCAS en partenariat

avec l'ASB cyclos et l'association « Femmes tout simplement » qui offrira une collation.

Se munir d'un vélo et d'un accessoire rose

SAMEDI 8 OCTOBRE de 14^h à 16^h30

Ouvert à tous, rendez-vous au CCAS

Contact : 07 87 49 91 63 ou 03 21 76 23 00

Rencontre sur le marché avec « Femmes tout simplement » autour d'un café

DIMANCHE 19 OCTOBRE

au matin, devant le centre Picasso

Rompre l'isolement et tisser des liens

La ville de Billy-Montigny et Filieris vous proposent de participer gratuitement au programme « Ensemble, cultivons le bien-être », et de (re)découvrir le plaisir de bouger, de bien manger et de sortir, tout en créant de nouveaux liens près de chez vous !

Octobre 2025 à Avril 2026 <i>(1x par semaine)</i>		20 séances d'activité physique adaptée, animées par un professionnel, pour une remise en forme personnalisée.
Janvier 2026 à Avril 2026 <i>(1x par mois)</i>		4 ateliers alimentation, animés par une diététicienne, pour retrouver le plaisir de cuisiner de la qualité, à petit prix.
Printemps 2026		Sensibilisation à l'environnement (tri des déchets, compost, qualité de l'air, fabrication de produits ménagers...)
Mars 2026		Formation à l'utilisation d'outils numériques pour se déplacer de manière autonome (itinéraires, transports en commun)
Avril 2026		Spectacle-débat autour du bien vieillir, proposé par la compagnie théâtrale « La Belle Histoire ».
Mai 2026		Sortie culturelle dans un lieu emblématique du territoire.
Juin 2026		Journée « Rencontre du mieux-être », placée sous le signe de l'activité physique, du partage gourmand et de la convivialité, pour clôturer le programme en beauté !

Renseignements et inscription auprès
du CCAS de Billy-Montigny :
03 21 76 23 00

Améliorer le cadre de vie des riverains

Le cadre urbain est une des principales préoccupations des habitants. Soucieuse de répondre à ses attentes, la municipalité consulte régulièrement la population en vue de travaux d'aménagement. Dernièrement, ce sont le parking de la Colombe de la Paix et la Place Alexandre qui ont bénéficié de travaux, respectés dans les délais.

Durant les vacances d'été, les travaux d'aménagement sont allés bon train. Du côté de la rue de la Marne, un parking a été aménagé en lieu et place d'une partie du terrain de pétanque de la Colombe de la Paix. Ainsi, neuf places de stationnement feront la part belle aux usagers de la maison de quartier tout en respectant les riverains. Ce réaménagement rentre dans la réponse aux doléances des habitants suite aux dernières consultations et d'autres suivront dans la cité Pierard.

La place Alexandre a également été entièrement transformée de manière à améliorer le quotidien des habitants des rues Raspail et Blanqui entre autres. Des travaux qui, selon les riverains, favorise non seulement le stationnement mais aussi le ramassage des déchets.

Sur le plan technique, les travaux ont répondu à un cahier des charges notamment sur le drainage et de traitement des eaux de pluies, la conservation des espaces verts, mais aussi l'accessibilité des PMR.

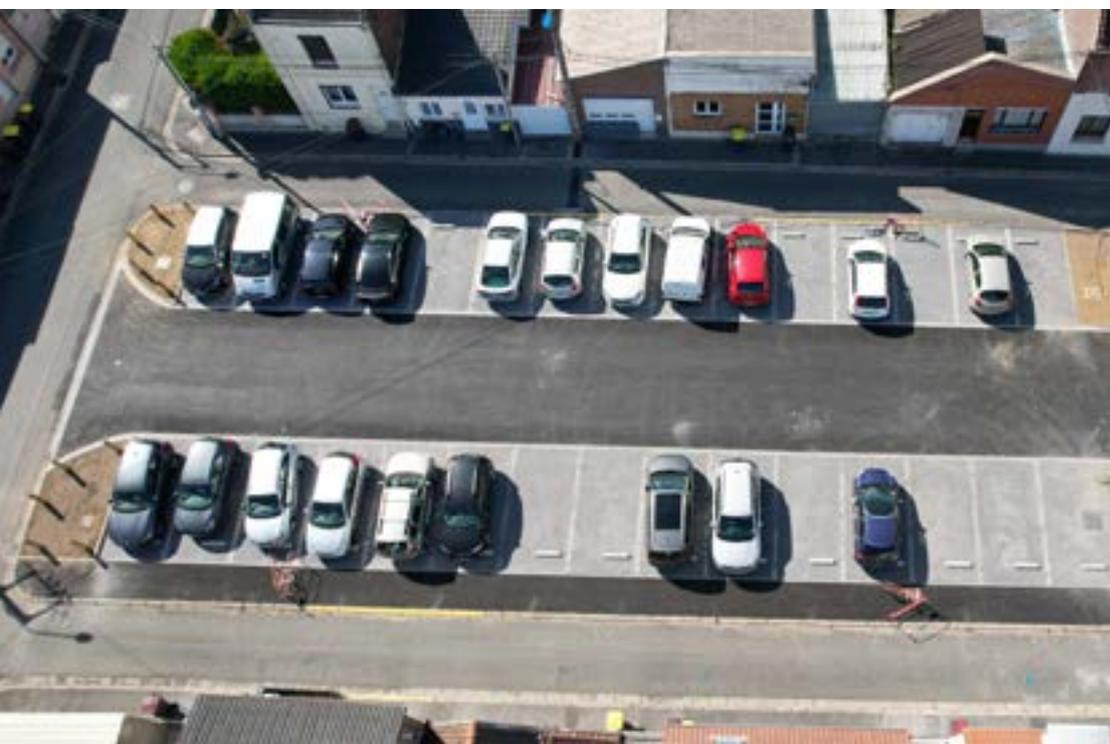


Quid du centre-ville ?

Le projet de réhabilitation de l'axe comprenant les rues Jean Jaurès, des Fusillés et Florent Evrard est toujours en projet.

Toutefois, la communauté d'agglomération Lens-Liévin, qui a pour compétence les réseaux d'assainissement, projette des travaux à cet endroit.

Il est donc envisageable d'entreprendre des travaux d'une telle envergure avant que les travaux d'assainissement de la CALL n'aient été réalisés.



ÇA DÉMÉNAGE!

Lors de la période estivale, trois déménagements ont eu lieu dans l'enceinte du stade Paul Guerre. La Municipalité ayant octroyé une salle plus grande au boxing-club billysien, aux majorettes « Les Flamélias » et au service des sports de la ville.

Retour aux sources pour les boxeurs

En août, la cloche du dernier round a sonné à la salle Gérard Philipe pour les boxeurs billysiens. C'est avec les services techniques de la ville que les pugilistes ont procédé au déménagement du club dans la salle Charles Humez. Pour la présidente Mélissa Cornuel et l'entraîneur Guillaume Tornu, c'est juste un retour aux sources,

puisque le B.C.B. évoluait avant les années 2000, dans cette salle qui porte le nom de cet ancien boxeur artésien.

Attribué par la Municipalité, ce nouvel espace, plus spacieux et mieux équipé permettra aux adeptes du « Noble art » d'avoir plus de confort pour s'entraîner.



Jours et horaires des entraînements :
Loisirs +12 ans : lundi et vendredi de 18h à 20h
Compétiteurs +12 ans : lundi, mercredi et vendredi de 18 h à 20 h
6/11 ans : mercredi de 16 h à 17 h 30

Contact : Guillaume Tornu : 06 27 92 33 54
Facebook : Boxing Club Billysien

Une salle au cœur de la cité

Les « Flamélias », présidées par Martine Détrès, ont eu droit également à leur nouvelle salle. Habituees de la salle Paul Eluard, nos majorettes ont trouvé refuge à l'espace Germinal, rue de Dijon (Cité 10). Elles pourront travailler dans de meilleures conditions et de continuer à faire briller nos couleurs lors de

festivals.

Cette salle va devenir un véritable lieu de vie pour les majorettes, prêtes à relever de nouveaux défis. L'association lance un appel pour accueillir de nouvelles recrues (petites, moyennes ou grandes), souhaitant rejoindre l'aventure. Les garçons sont aussi acceptés et ce à partir de 3 ans.

Horaires des entraînements :

Mercredi de 16h à 18h (petites)

Mercredi de 14h à 16h et samedi de 14h à 18h (grandes)

Contact : Martine Détrès au 06 88 11 64 95 ou au 06 02 41 51 30



Une offre très large !

Billy-Montigny compte 23 associations sportives. Elles ont accès aux différentes structures ci-dessous :

- 2 stades
- 3 salles omnisports
- 1 salle de boxe
- 1 dojo
- 3 courts de tennis
- 1 Centre Aquatique
- 1 stand de tir
- 2 terrains de boules
- 1 salle de billard
- 1 salle d'athlétisme
- 1 salle de danse
- 1 terrain d'éducation canine
- 1 salle de javelot
- 1 salle colombophile
- 1 salle cyclos
- 1 salle de majorettes

Le service des sports s'implante à Gérard Philipe

Rendue disponible par le club de boxe, la salle Gérard Philipe accueille dorénavant le service des sports de la ville. Cet équipement moderne et fonctionnel vient renforcer l'offre sportive municipale et répondre aux besoins croissants des associations, des scolaires et du grand public.

Ce nouveau lieu polyvalent permettra :

- d'accueillir les réunions et activités du service des sports,
- de proposer un espace de travail pour les équipes techniques et d'encadrement,
- de servir de point de coordination pour les manifestations sportives locales,
- d'offrir un lieu de rencontre aux associations de la ville
- de proposer de nouvelles activités

Le service des sports propose plusieurs ateliers, gratuits, pour tout âge. Gratuit sur inscription.

Yoga

Pour public adulte
Les **JEUDIS** de 18h à 19h
Salle de danse du Khoréa

Éveil moteur

Pour les 3/5 ans
Les **MERCREDIS** de 10^h à 11^h
salle Gérard Philipe

Badminton en famille

Enfants et adultes
Pratique libre sans inscription
Les **VENDREDIS** de 18^h à 19^{h30}
à la salle Jolio Curie

Savoir rouler

A partir de 3 ans
Les **MERCREDIS** de 14h à 15h
à la salle Paul Eluard

Renseignements et inscriptions au service des sports

5 rue Jean Jaurès au centre Pablo Picasso. Contact 03 21 49 52 91



153 avenue de la République -
62420 Billy-Montigny

Tél : 03 76 09 02 16
Mail : centre-aquatique@billy-montigny.fr
facebook.com/centre.aquatique.louis.aragon

	Ouvertures publiques	Balnéo	Aquagym	Workout
Lundi	10h - 12h ; 17h - 19h	17h - 19h		
Mardi	7h - 9h; 12h - 14h ; 17h - 20h	17h - 20h	12h15 - 13h Aquagym douce 19h - 19h45	
Mercredi	14h - 19h	17h - 19h		
Jeudi	12h - 14h ; 17h - 20h	17h - 20h	12h15 - 13h	
Vendredi	12h - 20h	12h - 14h 17h - 20h		19h - 19h45
Samedi	14h - 18h	14h - 18h	11h - 11h45	
Dimanche	9h - 13h	10h - 13h		9h15 - 10h

LEÇONS - DE 12 ANS

Mardi : 17h30 - 18h15 ; Mercredi : 10h30 - 11h15
Vendredi : 17h30 - 18h15 - Samedi : 10h - 10h45

LEÇONS ADULTES

Jeudi : 17h30 - 18h30 - 18h30 - 19h30

Bébé nageur : Tous les samedis

8h45 - 9h45 6 mois à 3 ans et de 9h45 à 10h45 en famille et enfants jusque 6 ans.

Remontée des bassins 20 minutes avant la fermeture ; les séances ont une durée de 2 heures maximum ; une évacuation des bassins peut avoir lieu à la demande des MNS par nécessité de modulation des bassins

Locaux

Ces jeunes qui entreprennent dans leur ville

A l'heure où la conjoncture économique est incertaine dans beaucoup de domaines, de jeunes billysiens font pourtant le pari de réaliser le projet d'une vie dans leur ville.

Carlo Meli a ouvert son salon de coiffure pour hommes, situé au 1er rue de Rouvroy, le 5 septembre. Ce billysien de 28 ans, titulaire d'un CAP coiffure et d'un BP professionnel qu'il expose fièrement, a décidé de se lancer dans l'aventure et d'ouvrir son propre salon à Billy-Montigny.

Ayant grandi au sein de cette commune aux côtés de sa famille, ouvrir son commerce dans cette ville représentait pour lui un avantage plus qu'intéressant. Une opportunité



sous la forme d'un local s'est présentée et il a vu en celui-ci, le potentiel de créer un salon tel qu'il l'avait imaginé.

Carlo Meli souhaitait réaliser quelque chose à son image reflétant la simplicité. Son salon au style sobre et minimaliste,

comme il l'indique, offre à sa clientèle un lieu apaisant dans lequel chacun peut profiter des prestations proposées.

Si pour l'instant, il travaille seul, Carlo Meli songe à recruter un apprenti d'ici la rentrée prochaine.

Sur rendez-vous au
06.51.40.90.60

Horaires d'ouverture
Du Mardi au Samedi
de 10h à 19h

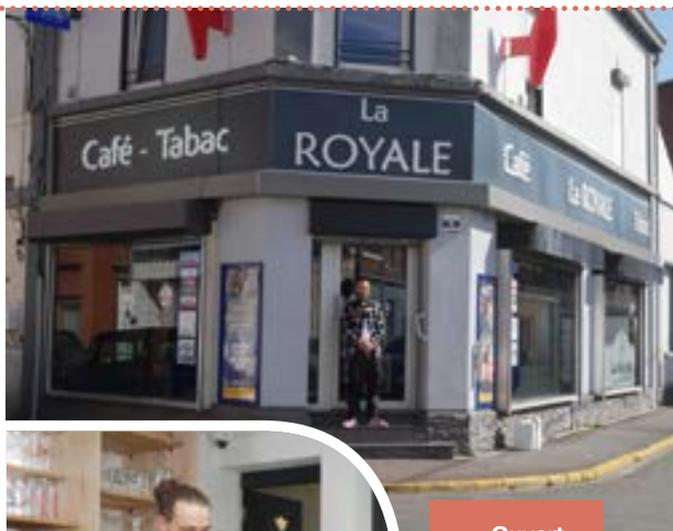
Réseaux sociaux
DACARLO
(Instagram)

DACARLO
(Tiktok)

La Royale, l'un des plus vieux établissements de Billy-Montigny, a changé de propriétaire. C'est désormais Brian Bétrancourt, billysien lui aussi, qui se trouve derrière le comptoir de ce café-tabac situé rue du Dr Lourties.

Cet ancien employé du bâtiment de 33 ans voulait relever un nouveau défi, celui de rénover et mettre en valeur « La Royale ». Il espère y créer une ambiance familiale et intergénérationnelle mais aussi retrouver l'esprit des cafés d'autrefois : un lieu de convivialité et de partage.

Brian Bétrancourt travaille seul pour le moment mais envisage de créer différents événements : la retransmission



de certains matchs sportifs et la privatisation du lieu pour les anniversaires.

Ouvert
du lundi,
mardi et
jeudi
de 9h à
20h30.
Vendredi,
samedi et
dimanche
de 9h à
21h

L'aide aux commerçants

La mairie aide à l'implantation de votre commerce ou à la rénovation des façades commerciales à hauteur de 3000€. Les documents sont à retirer en mairie, ou soit disponibles sur le site www.billy-montigny.fr onglet "Dé-marches en ligne" et doivent être complétés en intégralité avant toute prise de rendez-vous avec l'élu chargé des dossiers.

Administratif

Les premiers pas dans la vie civique

Afin de remplacer le Service National Obligatoire, suspendu en 1997, le gouvernement a organisé un parcours de citoyenneté en 3 axes : l'enseignement à la défense pendant la scolarité, le recensement obligatoire en mairie à l'âge de 16 ans et enfin, l'instauration d'une Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette dernière a évolué en 2011 et porte désormais le nom de Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Obligatoire pour tous les jeunes Françaises et Français de 16 à 25 ans, la JDC permet d'obtenir une attestation qui conditionne le passage du permis de conduire mais aussi que la possibilité de s'inscrire à tout examen ou concours public. Seules les personnes détenant la carte mobilité inclusion avec la mention « invalidité » ou la carte invalidité peuvent en être dispensées.

La convocation à la JDC est transmise automatiquement par voie postale au domicile des intéressés. Elle est envoyée dans un délai de 45 jours avant la date effective et intervient entre la date du recensement et celle du 18ème anniversaire.



Les objectifs de la JDC sont d'enseigner sur :

- les notions de civisme et de citoyenneté, basées sur la charte des droits et devoirs du citoyen français et de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité »
- les objectifs et enjeux de la Défense Nationale et des différentes formes d'engagement
- l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple

Depuis septembre 2025, la JDC se généralise sous la forme d'une journée de 7 heures comprenant :

- une cérémonie des couleurs avec drapeau tricolore hissé, Marseillaise et lecture de la charte des droits et devoirs du citoyen
- tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française
- tir sportif (laser)
- jeux de rôle et stratégie
- repas en ration militaire
- Forum des métiers et port d'un casque de réalité virtuelle (immersion professionnelle)
- Clôture et au revoir républicain

Effectuer son recensement citoyen



Obligatoire dès l'âge de 16 ans, il peut être effectué :

- à la mairie du domicile
- en ligne à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054

Vous devrez vous munir :

- de la Carte Nationale d'Identité ou passeport valide
- du livret de famille à jour
- d'un justificatif de domicile (en mairie uniquement)

Cette démarche est impérativement à faire par soi-même avant l'âge des 18 ans.

Elle permettra ainsi d'obtenir une attestation de recensement, obligatoire pour l'inscription aux examens, la convocation à la JDC, l'inscription sur les listes électorales.

Médiathèques

« Relire », le nouveau réseau sur l'agglo

Une nouvelle étape historique pour la lecture publique sur l'agglomération pour plus de simplicité, plus de contenus, et un accès renforcé à la culture pour tous : le réseau des médiathèques et bibliothèques "Relire".

Depuis plusieurs années, la municipalité et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), se sont engagées pour repenser et renforcer l'offre de lecture publique. En décembre 2025, cette démarche franchira une étape majeure avec le lancement de « Relire », un réseau qui connectera 27 bibliothèques et médiathèques du territoire dont celle de Billy-Montigny, Nelson Madiba Mandela.

Grâce au réseau Relire, les usagers bénéficieront d'outils et de services pensés pour leur



faciliter l'accès à la culture. Avec la carte unique et gratuite : dès fin 2025, une seule inscription permettra d'accéder à l'ensemble des bibliothèques du réseau. Un accès à plus de 500 000 documents : livres, DVD, CD, jeux vidéo, etc via un portail en ligne commun qui permettra de réserver, prolonger ou consulter ses prêts

à distance, et d'accéder aux ressources numériques de la Médiathèque départementale (musique, cinéma, etc.). Aussi, des automates pour emprunter et rendre facilement ses documents seront installés. Le déploiement des bornes et du dispositif est prévue courant décembre 2025 pour un déploiement complet en 2026.

Journées du patrimoine

Le patrimoine de Lens-Liévin à l'honneur

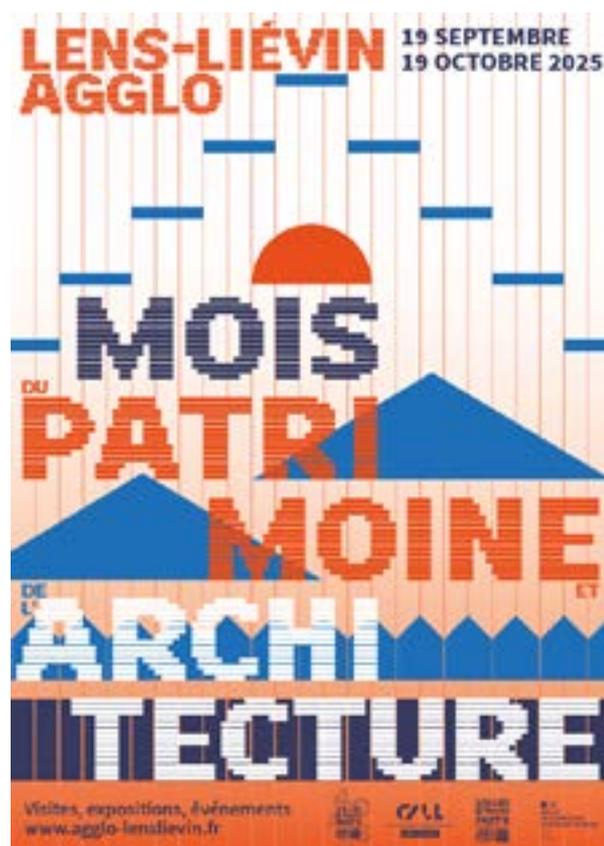
Les journées Européennes du patrimoine ont eu lieu les 20 et 21 septembre 2025. Cette année, elles ont pris une dimension élargie car elles marquent le lancement du mois du patrimoine et de l'architecture, qui se déroule jusqu'au 19 octobre.

A cette occasion, plus d'une vingtaine de communes de l'agglomération proposent des visites, animations et découvertes pour valoriser un héritage à la fois minier, industriel, culturel et architectural.

C'est une formidable opportunité de mettre en valeur ce qui fait notre identité commune : les paysages miniers, mais aussi une architecture souvent méconnue. La plupart des visites sont gratuites, mais certaines nécessitent une réservation.

Vous pourrez y découvrir de nombreux lieux insolites ouverts au public en vous connectant sur le site de l'agglo Lens-Liévin :

www.agglo-lenslievin.fr/mois-patrimoine-architecture-2025/



Pour la liste d'Union Républicaine

**ATTAQUE CONTRE
LES GUICHETS TER :
LE DROIT A LA MOBILITE
REMIS EN CAUSE**

*Lettre adressée à M. Xavier
Bertrand, Président de la Région
Hauts-de-France*

En plein cœur de l'été, vous avez choisi, avec votre majorité, de porter un nouveau mauvais coup au service public ferroviaire. En effet, la SNCF a présenté lors de son conseil social et économique du 8 juillet, à la demande de la Région, un schéma de distribution d'entreprise qui, au motif de réaliser de nouvelles économies de fonctionnement, prévoit de réduire les horaires d'ouverture des guichets des gares de la Région, sous couvert d'études de fréquentation non communiquées.

La quasi-totalité des gares régionales et notamment celle de Billy-Montigny est frappée par cette décision inacceptable et brutale. Les conséquences vont être très lourdes pour les usagers, les agents SNCF, et plus largement, pour la cohésion du territoire.

Derrière ce que l'on présente comme une « réorganisation » ou une « adaptation de l'offre », se cache une réalité bien plus brutale : la suppression progressive d'un service de proximité. Les guichets en gare, ce ne sont pas de simples points de vente. Ce sont des lieux d'information, d'orientation, d'assistance pour les personnes âgées, en situation de handicap, pour les scolaires, les précaires, pour tous ceux qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou qui ont besoin d'un contact humain. La Région, donneuse d'ordre en ce qui concerne le TER, va accroître la fracture d'accès aux transports publics, et donc à la mobilité, à l'emploi, à la santé, à la culture.

En prétendant que « tout se fait en ligne », on oublie (ou on feint d'oublier) qu'une partie importante de la population ne maîtrise pas les applications mobiles ou n'a pas accès facilement à internet. On crée ainsi une fracture d'accès aux transports publics, et donc à la mobilité, à l'emploi, à la santé, à la culture.

On observe ainsi que selon le schéma présenté aux organisations syndicales, la quasi-totalité des plages d'ouverture sera réduite à compter du 1er Novembre, y compris dans les gares les plus fréquentées ; dans de très nombreuses gares, les plages d'ouverture en semaine seront réduites à une matinée, à divers jours, tel le jeudi par exemple, alors qu'elles étaient jusqu'ici ouvertes tous les matins ou toute la journée, **5 guichets ferment purement et simplement.**

Les élus de Gauche du Conseil Municipal de Billy-Montigny protestent vivement contre ce mouvement, sans rapport, ni avec la hausse de fréquentation observée depuis plusieurs années, ni avec les besoins de mobilité, ni avec les difficultés avérées d'une partie non négligeable de nos concitoyens avec les services dématérialisés.

La méthode employée par la majorité régionale, qui impose ces fermetures sans concertation ni véritable information des élus locaux, n'est respectueuse, ni des personnels, ni des usagers du service public ferroviaire. Le motif invoqué (les économies à réaliser) ne tient pas dès lors que la majorité refuse par ailleurs d'actionner le levier fiscal mis à sa disposition avec le versement mobilité régional qui permettrait d'obtenir près de 80 Millions de recettes supplémentaires.

Surtout, ces mesures auront des conséquences désastreuses, pour les agents concernés tout d'abord,

puisqu'elles devraient aboutir à la suppression de 40 postes, auxquels il faut ajouter 37 intérimaires. Elles rendront l'accès au service plus difficile pour des usagers qui d'une part peuvent connaître des freins avec l'usage des services de ventes sur internet, et qui, par ailleurs, ont aussi recours aux agents de guichet pour obtenir des informations, se faire échanger des billets, ou exercer leur droit à réclamation. Enfin, elles vont à l'encontre du développement nécessaire du train, moyen de transport le plus vertueux sur le plan environnemental, dans notre Région, en particulier pour les gares rurales concernées par ce plan d'austérité. C'est un nouveau coup porté au transport ferroviaire après la hausse des prix votée par la majorité régionale et la nouvelle hausse annoncée ces derniers jours, la mise en place d'un nouveau tarif de bord élevé, le doublement du prix du titre unitaire dans les transports interurbains. En demandant à la SNCF de procéder à ces coupes sombres, votre majorité régionale, M. Bertrand déraile à nouveau.

Nous vous demandons donc, M. le Président, de reconsidérer votre position quant à la réduction et la fermeture des plages d'ouverture de certaines gares de notre région.

Nous nous tenons à votre disposition pour aborder ce sujet, si vous le souhaitez.

**Les élus Communistes
et Républicains**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

BILLY-MONTIGNY



16 ATHLÈTES
INTERNATIONAUX

LIVE PROFESSIONAL WRESTLING

2H
DE SHOW

CATCH

INFOS/RESA AU 03.21.13.81.23

SAMEDI 4 OCTOBRE À 20H

SALLE PAUL ELUARD, STADE PAUL GUERRE. OUVERTURE À 19H.
ENTRÉE : 10 € (ENFANTS 5 €) / PRÉVENTE : 8 € (ENFANTS 4 €)

PREVENTE EN MAIRIE ET EN LIGNE : elite.placeminute.com



SOIRÉE FAMILIALE
RESTAURATION SUR PLACE

